

Les dix avatars de l'art poétique : de *La Poétique* d'Aristote à Jean-Paul Daoust

Yves Laroche

Number 156, Winter 2010

Poésie contemporaine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/61408ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

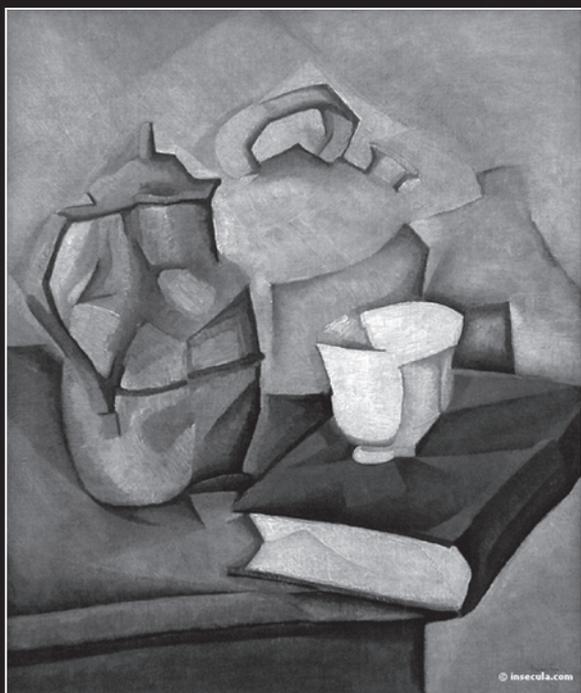
[Explore this journal](#)

Cite this article

Laroche, Y. (2010). Les dix avatars de l'art poétique : de *La Poétique* d'Aristote à Jean-Paul Daoust. *Québec français*, (156), 38–41.

Les dix avatars de l'art poétique : de *La Poétique* d'Aristote à Jean-Paul Daoust

par Yves Laroche*



Juan Gris, *Le livre*, 1911 (Centre Pompidou, Paris).

À Jeanne Demers¹

Le syntagme « art poétique » constitue le titre ou se retrouve dans le titre (par exemple « En songeant à un art poétique ») d'une centaine de textes écrits ou traduits en français, traitant de poésie ou l'illustrant ; il désigne un genre protéiforme – allant de l'aphorisme au traité, en passant par le poème, la lettre, la préface et le manifeste – aux frontières aussi floues que la poésie. Quelques données compliquent le travail du théoricien qui voudrait définir le genre : des éditeurs, des critiques et des poètes ont désigné comme arts poétiques des textes portant d'autres titres ; plusieurs arts poétiques ne portent pas ce titre ; des textes intitulés « Art poétique » ne parlent pas, explicitement du moins, de poésie ou n'ont rien à voir avec la poésie. Jeanne Demers, la spécialiste québécoise du genre, qui cherchait un modèle théorique, a décelé sept fonctions de l'art poétique : législative, didactique, incitative, informative, heuristique, critique et poétique. À sa suite, Pierre Popovic a proposé une typologie assez semblable des visées de l'art poétique : descriptives ; didactiques ; cooptatives ou exclusives ; législatives, normatives ou prescriptives ; théoriques ; rétroactives ou prospectives. Pour ma part, j'aurais tendance à donner platement raison aux dictionnaires qui définissent l'art poétique comme un genre intrinsèquement didactique ; autrement dit, un art poétique didactique est un pléonasme, comme le serait un poème poétique.

PETITE HISTOIRE D'UN GENRE DIDACTIQUE

À l'origine, et pendant plusieurs siècles, l'art poétique se veut foncièrement didactique. Œuvre fondatrice, et le modèle du genre, selon le poéticien Henry Suhamy, *La Poétique* d'Aristote serait des notes de cours ; baptisée « *Ars poetica* » par Quintilien, « *L'Épître aux Pisons* » d'Horace, qui a lu Aristote, est une lettre versifiée adressée à de jeunes poètes, qui aligne conseils et préceptes ; les arts de seconde rhétorique (opposée à la rhétorique des clercs dont le propos est la prose) du Moyen Âge, les ancêtres de l'art poétique français, enseignent « la versification, à l'attention des concurrents des puis, de seigneurs ou d'amis désireux de s'adonner à la poésie » (Ernest Langlois). Le premier véritable à paraître en France est le bien nommé *Art poétique français* de Thomas Sébillot, publié en 1548, sous-titré *Pour l'instruction des jeunes studieux, et encore peu avancés en la Poésie française*. Il a suscité une impressionnante réaction en chaîne, dont la réplique l'année suivante de Joachim Du Bellay par le biais de sa célèbre *Défense et illustration de la langue française* (à la fois manifeste et art poétique), à laquelle Barthélemy Aneau a rapidement répliqué avec son *Quintil horacien* (1550), et ainsi de suite, jusqu'en 1565, année de la publication de *L'Abrégé de l'art poétique français* de Pierre de Ronsard : là se situe assurément l'âge d'or de l'art poétique français. Mais celui qui est le plus connu, le parangon du genre, à partir duquel il va péricliter, se scléroser, est bien sûr *L'Art poétique* de Nicolas Boileau (publié en 1674), énormément inspiré d'Horace, auquel il a « emprunté » plusieurs préceptes, dont « Vingt fois sur le métier remettez

vosre ouvrage ». Paul-Hugo Thième, auteur d'une imposante histoire du vers français, a raison de dire que les arts poétiques se ressemblent à maints égards : ils enseignent sensiblement la même base, ils se répondent, déplacent les accents, les enjeux, se disputent, se positionnent les uns à l'égard des autres. Comme les manifestes, mais dans une moindre mesure, ils sont le théâtre d'un combat pour un capital symbolique, pour la reconnaissance. C'est l'éternelle querelle des Anciens et des Modernes, des Classiques et des Romantiques.

UN VIRAGE ROMANTIQUE

En 1874, soit exactement deux cents ans après Boileau, Paul Verlaine publie son poème « Art poétique » (« De la musique avant toute chose ° [...] ° Tout le reste est littérature »), qui ouvre la porte à une nouvelle forme d'art poétique : brève (« Petit art poétique », Claude Paradis), souvent imagée, volontiers ludique, éminemment personnelle (« Pour un art poétique » (Auguste Boiton), « Mon art poétique » (Raymond Queneau)). Avec le temps, surtout à partir des romantiques (Victor Hugo a donné le ton avec sa préface à *Cromwell*), qui ne sauraient se laisser guider par la raison, encore moins par la raison des autres, la dimension didactique de l'art poétique s'estompe au profit de l'expression d'une conception singulière de la poésie, d'un enseignement qui ne vaut que pour soi, « rigoureusement INUTILISABLE » (Claude Gauvreau), y compris dans les conseils ou lettres à un jeune poète. De moins en moins utiles, de plus en plus poétiques, les arts poétiques ont cependant ceci en commun : ils *montrent*, ils apprennent, dans les deux sens du terme : ils acquièrent une connaissance et ils enseignent quelque chose, mais si le ton didactique a disparu, l'intention demeure : « Tu sais qu'en écrivant ° Tu vas apprendre. ° Si tu croyais ne rien apprendre ° Tu n'écrirais pas » (Eugène Guillevic). Il me semble effectivement que tous les arts poétiques visent, à leur façon, à montrer, à instruire, à enseigner quelque chose, qui une théorie, une méthode, un usage, qui un savoir-faire, une approche, une philosophie, aussi humble ou impressionniste soit-elle.

TYOLOGIE DE L'ART POÉTIQUE

Tout compte fait, il existerait dix types d'arts poétiques, dix avatars, qui, évidemment, ne sont pas exclusifs. Il y aurait donc :

1) celui qui cherche à définir l'essence de la poésie et à comprendre le fonctionnement des différents types de poèmes. C'est l'œuvre du scientifique, du théoricien, du philosophe, qui n'est pas forcément un poète. C'est *La Poétique* d'Aristote, qui tient le langage du scientifique : « En ce qui concerne les problèmes et les solutions, voici comment on peut se faire une idée claire de leurs espèces – nombre et caractéristiques » ;

2) celui qui, heuristique, explore, présente la poésie comme un art de la découverte, comme un laboratoire. C'est celui qui cherche ce qu'il a à dire à travers sa réflexion ou l'écriture de son poème. C'est *L'Art poétique* (celui de 1989, dédié à Jean

De La Fontaine) de Guillevic, qui s'ouvre sur ces vers on ne peut plus programmatiques : « Si je n'écris pas ce matin, ° Je n'en saurai pas davantage, ° Je ne saurai rien ° De ce que je peux être » ;

3) celui qui informe, constate l'usage, se contente de décrire les formes extérieures, les règles, les modes d'emploi. Ce sont les arts de seconde rhétorique, qui ne définissent pas la poésie mais servent de « guide-mémoire » (Ernest Langlois) pour les formes difficiles ; ce sont les traités de versification moderne, comme celui de Maurice Grammont, qui enseigne « La structure matérielle du vers français » et « L'art dans la versification française » ;

4) celui qui critique, qui émet des jugements de valeur sur les poètes, les genres, les œuvres, qui décide de ce qui est bon ou pas, beau ou laid. C'est le satirique Boileau, moins rigide qu'on le dit (il invite le poète à s'écarter des règles quand il le faut), séparant le bon grain de l'ivraie, faisant de Ronsard celui qui « brouilla tout », qui « fit un art à sa mode », et portant Malherbe aux nues : « Marchez donc sur ses pas ; aimez sa pureté, ° Et de son tour heureux imitez la clarté » ;

5) celui qui légifère, qui instruit, qui dit comment doit être faite la poésie, certes, mais qui instruit surtout un procès, utilisant un langage juridique, le discours de la loi, de l'autorité, pour dire ce qu'il faut faire ou non. C'est le décret d'André Breton : « Je veux qu'on se taise quand on cesse de ressentir » ; c'est Roger Caillois, dont le poète de *L'Art poétique* se excuse en vingt-quatre arguments devant un juge idéal : « Je n'ai pas abusé de la réputation attachée à mon art pour éblouir les humbles et les crédules » ;

6) celui qui fait la promotion de l'auteur à travers un discours sur sa conception de la poésie. Il illustre à merveille ce que dit Jules Supervielle dans « En songeant à un art poétique » : « L'art poétique est pour chaque poète l'éloge plus ou moins indiscret de la poésie où il excelle ». C'est Francis Ponge avouant dans « *My creative method* » qu'il ne conçoit pas qu'on puisse valablement écrire autrement qu'il le fait ;

7) celui qui exemplifie ou métaphorise. C'est l'art poétique qui n'explique pas, mais qui illustre, qui prêche par l'exemple. Il dit implicitement : « Voilà ce qu'il fallait faire, un exemple de bon poème, un poème à l'image de ma conception de la poésie ». C'est Pierre Boutang, philosophe et traducteur, proposant « un art poétique tout en exemples » ; c'est l'« Art poétique » d'Yves Bonnefoy, condensé dans ces quatre vers : « Visage séparé de ses branches premières, ° Beauté toute d'alarme par ciel bas, ° En quel âtre dresser le feu de ton visage ° O Ménade saisie jetée la tête en bas ? » ;

8) celui qui joue ou parodie, qui ne prend pas la chose au sérieux et se moque des vellétés de définition, qui prend plaisir à déformer, notamment le titre : c'est *L'Art poétique* d'Olivier Cadiot, *L'Arrhes poétiques* de Jean-Claude Valin, « L'Art poétique » de Loco Locass. Ce sont les poèmes intitulés « Art poétique » de Paul Verlaine, Léo Ferré, Boris Vian, et le poème « Pour un art poétique (suite) » de Raymond Queneau, réduisant l'art poétique à une

recette dérisoire : « Prenez un mot prenez-en deux ° prenez un petit bout de sens ° puis un grand morceau d'innocence ° faites chauffer à petit feu » ;

9) celui qui, réfractaire, refuse l'art poétique, et qui déclare qu'on ne peut définir la poésie sans la tuer. C'est Patricia Castex-Menier déclarant qu'« il n'y a pas d'art poétique », et Denis Roche surenchérissant : « d'ailleurs, la poésie n'existe pas » ;

10) celui qui, poussé à l'extrême limite, élabore un art de la poésie en dehors du poème, de la poésie. C'est Paul Auster désignant volontiers comme son « art poétique sans théorie » un florilège d'anecdotes, de récits (*Carnet rouge*). C'est Dany Laferrière, qui a déjà dit que la poésie se trouvait surtout en dehors des poèmes et disant ceci à propos de son roman *Je suis un écrivain japonais* : « C'est un peu mon *Art poétique*. Voilà ce que j'entends par littérature, voilà ce que j'entends par écriture, comment je vois les choses. Et cela, c'est présent un peu partout dans mes livres, même si ça n'a jamais été dit aussi directement »². C'est surtout Jean-Paul Daoust, le plus romantique des poètes québécois (« Je souffre, et c'est de toute beauté »), qui voit la vie comme un art poétique³, la poésie comme un art de vivre. Si la poésie pendant des siècles ne pouvait se passer de la métrique et de la rime, elle se passe désormais non seulement des vers mais aussi des poèmes et des mots ! La posture essentialiste de Jean-Paul Daoust sonne le glas de l'art poétique : on ne saurait aller plus loin. Horloger, Aristote tentait de comprendre le fonctionnement des œuvres ; dandy, Daoust tente d'*incarner* la poésie.

DE L'ART POÉTIQUE QUÉBÉCOIS

Qu'en est-il plus généralement de l'art poétique québécois ? J'ai déjà dit que *L'Art poétique* de Boileau était le parangon du genre. C'est tellement vrai qu'en 1831 a paru *L'Art poétique à l'usage du petit Séminaire de Québec*, plaquette « blanche », anonyme et intemporelle : c'est évidemment l'*Art poétique* de Boileau. Le premier texte canadien-français intitulé « Art poétique » serait le poème de François Hertel, tiré d'*Axes et parallaxes* (1946). Il témoigne de l'admiration d'Hertel pour Claudel – auteur d'un très philosophique art poétique –, et formule une série de résolutions visant à raffermir le vers : « Que mon vers soit plus dur que les rochers des Andes ! ° Je préfère Malherbe aux poètes du flou ». On notera qu'il s'agit du même Malherbe encensé par Boileau. Ensuite, il faudra attendre Gaston Miron pour voir paraître le premier art poétique québécois. Poème de *L'homme rapaillé* (1970), son « Art poétique », métaphorique, dit la quête de l'amour dans l'effroi du temps qui passe. Il est également un hommage à la mère (qui « d'espérance s'insurge ») et au père (qui « s'avance en [lui] avec le goût du fil et des outils »), eux qui savaient « nommer toutes choses sur la terre ». Il a sans doute influencé l'écriture de quelques poèmes intitulés « Art poétique » (à un détail près), métaphoriques à souhait, dont ceux de Loco Locass (« L'homme est l'avenir de l'homme » Me mire dans ° celui de Miron et « marche à l'amour » comme on ° court à la course à relais Prends le micro témoin pour ° un macro-témoignage »), André Brochu, François Hébert, Gilbert Langevin, Claude Paradis, Stéphane D'Amour et

Michel Garneau, qui propose quant à lui « un art poétique » en six poèmes, moins métaphorique que ludique, et qui partage avec Miron le souci de nommer et de partager un héritage :

*la poésie n'a jamais dit qu'elle savait
elle a toujours dit qu'elle jouait*

*de là les règles
la poésie a toujours dit
qu'elle jouait à tenter
de dire tout ce qui peut se dire
avec l'héritage des mots
vers l'héritage des mots
dans le partage de l'émotion*

de vivre d'abord

*ensuite le poète brode sur le reste
à partir de cette émotion*

*dans le partage de l'héritage
vers l'héritage du partage*

LE TALON D'ACHILLE DE LA POÉSIE QUÉBÉCOISE ?

En 1993, dans un article sur François Charron paru dans *Spirale*, Pierre Nepveu écrit ceci de très révélateur sur l'art poétique québécois : « Est-ce étonnant que nous retrouvions ici l'éternel talon d'Achille de la poésie québécoise : son rapport difficile à l'intellect, au savoir, à la culture en tant que domaine vivant, capable de nourrir le présent ? La génération de Charron s'annonçait pourtant comme la plus intellectuelle qu'ait connue la poésie québécoise : on avait des lettres et des idées, ou du moins on semblait en avoir. Vingt ans plus tard, le monde est plus impensable que jamais et ce n'est sans doute pas seulement la faute du monde, si compliqué et dénaturé soit-il ». Au Québec, même les poètes universitaires ou les poètes essayistes aguerris comme Fernand Ouellette semblent refuser – une pose ? – la réflexion sur la poésie : « Avant de parler de ma poésie, il me semble indispensable de rejeter le prétendu besoin de définir ce que les critiques appellent une *poétique* ou un art poétique. Pour un poète, définir sa poétique me semble un acte de suicide. Car définir sa conception de la poésie, c'est la figer, la mettre au tombeau. Que les intellectuels nous disent que c'est un acte de lucidité nécessaire, il faut vraiment être intellectuel et non poète pour ressentir un tel besoin ». Et Ouellette d'écrire des pages et des pages sur la poésie. Quant à Robert Melançon, à la fois l'un des plus grands poètes, essayistes et universitaires québécois, certainement le plus classique, il y va par la négative : « Incapable de définir ce qu'est la poésie, empêtré de contradictions, je m'enferme dans une poétique négative pour résister à la mystique de pacotille qui offrirait un passage illusoire au-delà de tant d'apories ».

TRIOMPHE DE L'ART DE LA POÉSIE (DE POIÉSIS, « CRÉATION »)

Quand un poète québécois se risque à écrire un art poétique ou sa poétique, il passe le plus souvent par la métaphore, ou bien il le fait avec une modestie extrême (c'est le « Petit art poétique » de

POUR EN SAVOIR PLUS

CHARPIER, Jacques, et SEGHERS, Pierre, *L'Art poétique*, Paris, Pierre Seghers, 1956, 709 p.

GLEIZE, Jean-Marie, *La Poésie. Textes critiques. XIV^e-XX^e siècle*, Paris, Larousse, « Textes essentiels », 1995, 673 p.

GOYET, Francis. *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, introduction, notices et notes de Francis Goyet, Paris, Librairie Générale Française, « Le Livre de Poche, classique », 1990, 510 p.

LANGLOIS, Ernest, *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, Genève, Slatkine Reprints, 1974, 496 p.

MILLET, Claude, *L'Esthétique romantique en France. Une anthologie*, Pocket, « Agora Les classiques », 1994, 334 p.

SUHAMY, Henri, *La Poétique*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1986, 127 p.

THIÈME, Hugo Paul. *Essai sur l'histoire du vers français*, traduit de l'anglais par Abel Doysié, New-York, Burt Franklin, 1916 (réédité en 1971), 432 p.

Études littéraires, « Ars poetica », Jeanne Demers [dir.], Québec, Université Laval, hiver 1989-1990, 172 p.

Études françaises, « La Poétique de poète », Jeanne Demers [dir.], Pierre Popovic et Yves Laroche, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, hiver 1993, 29-3, 205 p.

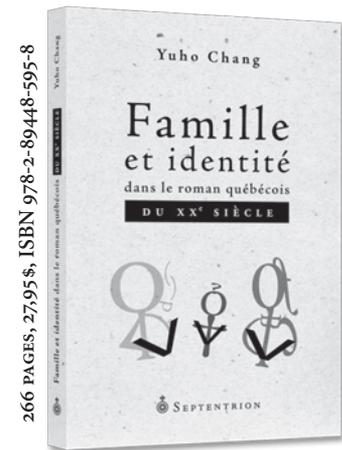
Claude Paradis), ou bien sans volonté de systématisation (c'est « Une poétique en miettes » de Jacques Brault), se concentrant sur un aspect (ce sont les *Lancers légers. Vingt propositions pour un art poétique de la répétition* de Normand de Bellefeuille). En fait, tout se passe comme si l'art poétique québécois était passé directement de l'imitation de Boileau, le classique par excellence, à son romantique refus, ou au simulacre de son refus. Au pays de Nelligan, où abondent les poètes (au contraire des penseurs), l'art de la poésie l'emporterait donc sur l'art poétique, l'*ars poesis* sur l'*ars poetica*, le faire débridé sur la réflexion, l'émotion sur la raison. En reconduisant constamment l'ancien nouveau régime du romantisme, la plupart des poètes québécois donnent raison à Yvon Rivard (« Confession d'un romantique repentant »), qui prétend que les Québécois sont « d'incurables romantiques », tant dans leur façon de vivre que de jouer au hockey (voir « La Leçon des Russes ») et d'envisager l'écriture. Ce qui expliquerait que le chantre québécois de la contre-culture, Lucien Francoeur, dédie son « Ars poetica » (voir « L'Art poétique », n° 40-41 de la revue *Estuaire*, 1985) au joueur de hockey « Pierre Larouche, le rebelle sans cause de La Ligue nationale »... □

* Professeur de littérature au Cégep de Sainte-Foy, poète et critique de poésie

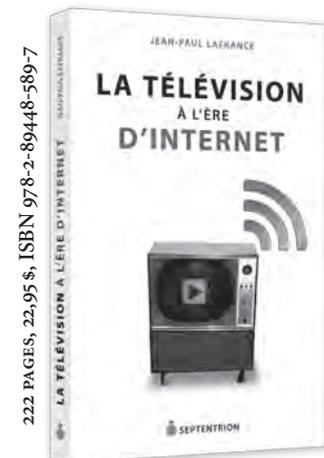
Notes

- 1 Cet article doit beaucoup à feu madame Jeanne Demers, professeure émérite au département d'Études françaises de l'Université de Montréal, dont j'ai été pendant des années l'auxiliaire de recherche pour ses travaux sur l'art poétique.
- 2 Christian Desmeules, « L'art poétique de Dany Laferrière », dans *Le Devoir*, 12 et 13 avril 2008, cahier F, p. 1.
- 3 *Lettres québécoises*, dossier « Les bleus de Jean-Paul », n° 62 (été 1991), 56 p.

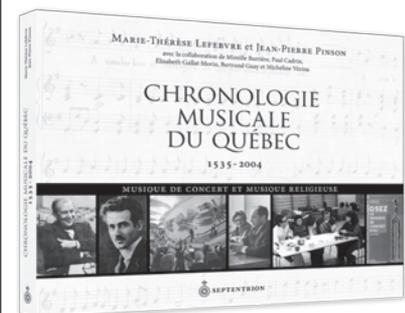
VOIR LES CHOSES AUTREMENT



singulier



utile



368 PAGES, 44,95 \$,
ISBN 978-2-89448-593-4

colossal



SEPTENTRION . Q.C. CA

LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

Membre de l'

ASSOCIATION
NATIONALE
DES ÉDITEURS
DE LIVRES